Lextenso
Annonces & Formalités

Petites affiches
Gazette du Palais
Quotidien Juridique
Les Affiches Versaillaises

La Loi
Odal
Oplec

Justificatif de parution

Justificatif généré le 21/03/2023

Support de parution : Actu-Juridique.fr

Date de parution : 21/03/2023
Département : (93) Seine-Saint-Denis
URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/19301537053159-2019J00553_2023-02-28
N° d'annonce : 19301537053159-2019J00553_2023-02-28

MAGO TRANS

Société à responsabilité limitée

7 Rue du Progrès, 93100 Montreuil

R.C.S. : BOBIGNY 792 003 733

Activité : transports routiers de fret de proximité

Tribunal de commerce de Bobigny

Arrêt de la Cour d'Appel – Autre arrêt de la Cour d'Appel

Jugement en date du 28 février 2023

Greffe du Tribunal de Commerce de Bobigny. Arrêt de la Cour d'Appel de Paris en date du 28/02/2023, infirme le jugement du Tribunal de Commerce de Bobigny en date du 04/02/2021, en toutes ses dispositions, statuant à nouveau, prononce à l'égard de M. Makan Traoré, né le 12 janvier 1986 à Korofina (Mali), de nationalité malienne, demerant 3 allée Pierre Mendès France 93 160 Noisy-leGrand, une mesure d'interdiction de diriger, gérer, administrer ou contrôler, directement ou indirectement toute entreprise commercial ou artisanale, toute exploitation agricole et toute personne morale pour une durée de 3 ans

EURO-QUALITY SYSTEM ISO 9001

Habilitation : Le support Actu-Juridique.fr est habilité à publier les annonces judiciaires et légales pour l'année 2022 dans les départements de Paris - 75 (arrêté du 30/12/2021), Seine-et-Marne - 77 (arrêté du 10/12/2021), Yvelines - 78 (arrêté du 28/12/2021), Essone - 91 (arrêté du13/12/2021), Hauts-de-Seine - 92 (arrêté du 16/12/2021), Seine-Saint-Denis - 93 (arrêté du 22/12/2021), Val-de-Marne - 94 (arrêté du 31/12/2021) et Val d'Oise - 95 (arrêté du 24/12/2021)